

PRESIDENCE
DU COMITE MILITAIRE DU PARTI
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCE
DU CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix
DECRET n° 77 / 216 du 4 mai 1977
portant nomination de Monsieur TOUMI Anatole,
Ingénieur Electricien, en qualité de Directeur
Général de l'Energie.-

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu l'Akte fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu l'acte n° 001/PCT.CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation et la
structuration du Comité Militaire du Parti ;
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité Militaire
du Parti et fixant ses attributions ;
Vu le décret n° 77/165 du 3 avril 1977 portant nomination de membres du
Conseil des Ministres ;
Sur décision du Comité Militaire du Parti ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article premier.- Monsieur TOUMI Anatole, Ingénieur Electricien de 8° échelon,
précédemment en service à la Société Nationale d'Energie, est nommé Directeur
Général de l'Energie.

Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise
de service de l'intéressé, sera publié au Journal officiel de la République
Populaire du Congo./-

Fait à Brazzaville, le 4 MAI 1977

Colonel Joachim YHOMBY-OPANG.-

Par le Président du Comité Militaire du Parti,
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres;

Le Deuxième Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Le Ministre des Mines et de l'Energie,
Chargé de la Recherche Scientifique,

Commandant Louis SYLVAIN-GOMA.-

Rodolphe A D A D A.-